

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 14 janvier 2021 portant nomination de M. Christophe Guy aux fonctions de directeur de l'UTC à compter du 1^{er} février 2021,

Vu les statuts de l'établissement,

DÉCIDE

Article 1 : fonctions de directeur des ressources humaines

Madame Lydia Vignolle-Dupré est nommée en qualité de directrice des ressources humaines de l'UTC.

Article 2 : Prise d'effet de la présente décision

Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 28 avril 2021.

Le directeur de l'UTC,

Christophe Guy



**Service des
affaires générales et juridiques**

☎ 03-44-23-73-76

✉ sagj@utc.fr

Université de Technologie
de Compiègne

Centre Pierre Guillaumat
BP 60319
Rue du Docteur Schweitzer
60203 Compiègne cedex - France

tél. +33 (03) 44 23 44 23
www.utc.fr

original : *service des affaires générales et juridiques*
copies : *présidence*
rectorat

diffusion : *générale*
rubrique « actes réglementaires »